CEJM — Chapitre 6 — CORRIGÉ PROFESSEUR

L'impact des politiques économiques sur l'environnement de l'entreprise

Étude de cas : BâtiPro — Construction et rénovation énergétique



Partie 1 — Définition et enjeux de la politique économique — 4 pts

Q 1 — Comprendre la politique économique — 4 pts

■ **CORRECTION**

a) Définition : La politique économique désigne l'ensemble des décisions prises par les pouvoirs publics (État, collectivités, BCE) pour atteindre des objectifs économiques via des instruments variés (budget, fiscalité, réglementation, taux directeurs).

b) Deux impacts directs : Coûts de production (cotisations sociales, IS) + Débouchés (plans rénovation = commandes publiques pour BâtiPro).

c) UE — contraintes et opportunités : Contraintes (normes coûteuses, concurrence européenne) + Opportunités (marché unique 27 pays/450 M consommateurs, harmonisation des règles).



Partie 2 — Politiques conjoncturelles — Budget et Monnaie — 11 pts

Q 2 — La politique budgétaire — Plan de relance et hausse des cotisations — 6 pts

■ CORRECTION

a) Classification : Plan 4 Mds€ → Relance (dépenses publiques ↑ pour stimuler l'activité). Hausse cotisations → Rigueur (prélèvements ↑ pour équilibrer les finances).

b) Impacts : Relance → débouchés ↑ (commandes publiques), CA ↑. Hausse cotisations → coûts de production ↑, pression sur les marges.

c) Effet global favorable : l'augmentation des débouchés (effet volume) compense la hausse des charges (effet coût). BâtiPro bénéficie d'un carnet de commandes renforcé.

Q 3 — La politique monétaire — Baisse des taux directeurs BCE — 5 pts

■ CORRECTION

a) BCE : Objectif = stabilité des prix (inflation ≈ 2 %). Acteur = Banque Centrale Européenne, indépendante des États membres.

b) Mécanisme : BCE baisse taux directeurs → banques commerciales se refinancent moins cher → elles répercutent la baisse → coût du crédit ↓ pour BâtiPro.

c) Impact investissement : Mensualités d'emprunt réduites sur les 1,5 M€ → rentabilité du projet améliorée → BâtiPro incitée à concrétiser son investissement en équipements.



Partie 3 — Politiques structurelles — Travail, Environnement, Innovation — 15 pts

Q 4 — Les réformes du marché du travail — Flexibilité et retraites — 5 pts

■ CORRECTION

a) Flexibilité : BâtiPro peut adapter ses effectifs aux variations saisonnières du BTP et aux fluctuations des carnets de commandes, avec moins de rigidités juridiques.

b) Avantage : embauches facilitées (moins de crainte) + adaptation aux cycles. **Risque :** insécurité des salariés → rotation ↑ → perte de compétences.

c) Réforme retraites : aménagement des postes (pénibilité) + opportunité de transferts de compétences structurés entre seniors et jeunes recrues.

Q 5 — Les politiques environnementales — Normes UE et recyclage — 6 pts

■ CORRECTION

a) Quatre principes : Prévention · Précaution · Correction à la source · Pollueur-Payeur.

b) Associations : Rénovation F/G → Prévention (utiliser les meilleures techniques). Financement recyclage → Pollueur-Payeur (générateur assume les coûts).

c) Contrainte ET opportunité : Contrainte = investissements + coûts de certification. Opportunité = demande structurelle massive (millions de bâtiments F/G à rénover avant 2030).

Q 6 — Innovation et aménagement du territoire — CIR et zone rurale — 4 pts

■ CORRECTION

a) CIR : Permet de déduire jusqu'à 30 % des dépenses de R&D; de l'IS → réduit le coût réel de l'innovation → procédé bas-carbone accessible pour BâtiPro.

b) Aménagement du territoire : Infrastructures (routes, fibre) → accessibilité des zones rurales ↑ → réduction des coûts logistiques + recrutement facilité.



Partie 4 — Contraintes budgétaires européennes — Maastricht — 5 pts

Q 7 — Les contraintes budgétaires — Maastricht et effet boule de neige — 5 pts

■ CORRECTION

a) Critères de Maastricht : Déficit public ≤ 3 % du PIB et Dette publique ≤ 60 % du PIB.

b) Limitation des aides : France en dépassement (5,2 % / 112 %) → doit réduire ses dépenses sous surveillance européenne → moins d'aides disponibles pour les entreprises comme BâtiPro.

c) Effet boule de neige : Quand le taux d'intérêt sur la dette dépasse le taux de croissance, l'État emprunte pour payer les intérêts → dette ↑ dans un cercle vicieux → ressources de moins en moins disponibles pour les politiques de soutien.



Partie 5 — Mondialisation et optimisation fiscale — 5 pts

Q 8 — Les contraintes de la mondialisation — Optimisation fiscale — 5 pts

■ **CORRECTION**

a) Mobilité des capitaux : Capacité des investisseurs à déplacer facilement leurs fonds d'un pays à un autre pour profiter de conditions plus favorables (fiscalité, stabilité).

b) Distorsion de concurrence : Concurrents avec IS réduit → marges supérieures → prix compétitifs → désavantage structurel pour BâtiPro qui paie ses impôts normalement en France.

c) Conséquences fiscales : Optimisation réduit l'assiette fiscale française → recettes publiques ↓ → déficit ↑ → capacité de soutien aux entreprises nationales ↓ (cercle vicieux).



Partie 6 — Régulation européenne et méthode CEJM — 10 pts

Q9 — L'Eurosystème et les normes européennes — 6 pts

■ CORRECTION

a) Eurosystème : BCE + banques centrales nationales de la zone euro. Rôle = politique monétaire unique pour maintenir la stabilité des prix (inflation ≈ 2 %).

b) Règlement vs Directive : Règlement = directement applicable, obligatoire dans tous ses éléments dans les 27 États. Directive = fixe les objectifs, nécessite une transposition en droit national.

c) Harmonisation : 1 certification européenne = accès à 27 marchés sans adaptation nationale. BâtiPro peut vendre en Allemagne et Espagne sans coûts supplémentaires de mise en conformité.

Q10 — Application de la checklist CEJM — Analyse d'une mesure monétaire — 4 pts

■ CORRECTION

a) Type : Politique conjoncturelle monétaire (BCE, lutte contre l'inflation).

b) Impact BâtiPro : Financement ↑ (crédit plus cher → report d'investissements). Demande ↓ (ménages empruntent moins → moins de projets de rénovation privés).

c) Contraintes : Décision européenne (BCE indépendante) + mondialisation (arbitrages internationaux des investisseurs).

d) Exemple chiffré : Un crédit de 100 000 € sur 10 ans coûte ~400 €/mois de plus avec un taux à 4 % vs 1 %, dissuadant certains clients de leurs projets de rénovation chez BâtiPro.